

[Commission de la Culture]
Rapport présenté au Bureau exécutif et au Conseil mondial
29 et 30 octobre 2008, Istanbul

Présentation

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document mondial établissant un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. 280 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier étaient associés à l'Agenda 21 de la culture en juin 2008.

Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence en octobre 2004 (Bureau Exécutif de Sao Paulo) et, après les résultats du Groupe de Travail sur la Culture (2005-2007), la Commission de la culture fut créée en octobre 2007 (Congrès Mondial de Jeju).

La **mission** de la Commission culture de CGLU pour 2008-2010 est *promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture.*

La Commission est présidé par Jordi Martí, Adjoint à la culture de Barcelone, et vice-présidé par Hernán Lombardi (Buenos Aires), Catherine Cullen (Lille) et Madeleine Sjöstedt (Stockholm).

Un Agenda 21 de la culture, pour quoi ?

La culture est en train de devenir l'un des éléments cruciaux de la **mondialisation**. Les organisations intergouvernementales elles-mêmes le reconnaissent : Convention de l'Unesco sur la Diversité Culturelle (2005), projets en vue d'une Alliance des Civilisations (2006), Année Européenne du Dialogue Interculturel (2008)... L'Agenda 21 de la culture est devenu **la principale (originelle et multilatérale) contribution des villes à la gouvernance culturelle mondiale**. Dans la période 2008-2010, CGLU améliore sa capacité à transmettre les messages des villes portant sur des questions culturelles mondiales : développement et promotion de politiques.

Les politiques locales de développement reposent généralement sur le triangle vertueux du développement durable – croissance économique, inclusion sociale et équilibre environnemental. Aujourd'hui, ce triangle est insuffisant. La culture est en passe de devenir **le quatrième pilier du développement durable** au plan local. Les politiques culturelles, sous-tendues par les valeurs intrinsèques de la culture (créativité, connaissance critique, mémoire, ritualité...) sont de plus en plus importantes pour la démocratie et pour la citoyenneté. Les villes souhaitent échanger des expériences et mieux se connaître entre elles. Dans la période 2008-2010, CGLU renforce sa capacité à devenir un point de rencontre mondial sur les aspects culturels : gouvernance, travail en réseau et développement de projets.

La « Commission de culture » de CGLU est **un point de rencontre unique et avec valeur ajoutée**. Il n'existe aucune autre instance qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

La Commission de la culture de CGLU

Le programme 2008-2010 présente cinq sous-objectifs. Les paragraphes suivants informent sur l'avancement des travaux au cours des derniers mois.

1. **Gouvernance**. *Une commission avec des membres actifs, des responsabilités partagées, et très dynamique au sein de CGLU.*

- La gouvernance de la commission a été encore renforcée avec la mise en place d'un troisième vice-président, la ville de Lille (mars 2008).
- Une invitation à rejoindre la Commission culture et à en devenir des membres actifs a été envoyée à plusieurs villes (avril 2008).
- Coopération avec la commission de l'inclusion sociale. Contribution à la rédaction de la charte « Construire des villes ouvertes à tous à partir de l'action locale » (avril – octobre 2008)
- Coopération avec la section métropolitaine. Conception et coordination d'une séance sur la « culture et le développement local » lors du congrès mondial de Sydney (octobre 2008).

2. Développement de projets. *CGLU et sa Commission culture sont bien connus à l'échelle locale, nationale et internationale, et développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et bonnes pratiques sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture.*

- Le site web <http://www.agenda21culture.net> est en train d'être perfectionné grâce à l'apport d'un logiciel *open source*. Il permettra de transférer et de télécharger plus facilement des documents.
- Le nombre de traductions de l'Agenda 21 de la culture a été augmenté de deux langues : le japonais et l'arabe. Toutes deux ont été effectuées en collaboration avec des organisations locales, à savoir – respectivement – la Mitsubishi UFJ Research and Consulting et le Bureau CGLU du Liban, Syrie et Jordanie. Des pages spécifiques ont été créées dans ces deux langues sur le site web.
- Les traductions serbe et bulgare de l'Agenda 21 de la culture devraient être disponibles fin 2008.
- Deux séminaires ont été organisés en 2008. Les deux ont servi à diffuser l'Agenda 21 de la culture au niveau régional (région andine et Afrique de l'Ouest). Leurs conclusions sont consultables sur le site web.
 - o Séminaire « Politiques urbaines et développement culturel : la planification comme stratégie », Quito (Équateur), 31 mars – 3 avril 2008. En partenariat avec la Mairie métropolitaine de Quito, le réseau Interlocal des villes Ibero-américaines pour la culture et l'AECID – l'Agence espagnole pour la coopération internationale.
 - o Séminaire « Culture et stratégies pour le développement local », Dakar (Sénégal), 7-8-9 juillet 2008). En partenariat avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine – UEMOA, la ville de Dakar, le ministère sénégalais de la Culture et l'AECID – l'Agence espagnole pour la coopération internationale.
- L'AECID a apporté à la commission de la culture son soutien à la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture dans 3 villes (septembre 2008).
- La prospection en vue de la tenue, tous les 21 mai, de la Journée de la Diversité culturelle, se poursuit.

3. Développement de politiques. *La recherche et le développement à la base de documents de référence sur les politiques culturelles locales, largement diffusés.*

- La Commission culture a soutenu la recherche de l'Observatoire des Politiques Culturelles (Grenoble) sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France (septembre 2008). La recherche, signée Christelle Blouët, met en relief le besoin d'un engagement plus structuré des villes vis-à-vis les principes et les recommandations suggérés par l'Agenda 21 de la culture.
- La commission publiera un rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture dans les grandes villes vers mars 2009.
- La commission de la culture fera paraître deux rapports avant mars 2009. L'un traitera du rôle des gouvernements locaux dans la Convention de la diversité culturelle et l'autre du rapport existant entre l'Agenda 21 de la culture et les Objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Développement d'alliances et de partenariats. *Un travail en réseau qui établit les bases des projets partagés, et qui permet aux villes une présence active dans les débats internationaux sur culture et développement durable.*

- Unesco. La Commission culture expertise le Réseau de villes créatives (Eva Schöld, Stockholm).
- Union européenne. Soutien apporté à l'Année européenne du Dialogue interculturel et participation à ses événements d'ouverture et de clôture (Ljubljana et Paris, janvier et novembre 2008, respectivement).
- Conseil de l'Europe. La commission a soutenu le programme Villes interculturelles et coopéré à l'organisation de deux séminaires : Liverpool (mai 2008) et Barcelone (octobre 2008).
- Plateforme pour l'Europe interculturelle. La commission a soutenu l'élaboration du Rainbow Paper.
- Réseaux régionaux. La commission a participé à des réunions de réseaux régionaux à Dortmund, Ottawa, Montréal, Lyon et Escazú.

5. Ressources. *Des financements soutiennent la réalisation de projets concrets et permettent la durabilité à long terme de la Commission.*

- Une proposition a été approuvée par l'Agence espagnole pour le Développement (AECID) en mars 2008.
- Deux autres propositions de financement seront élaborées: AECID et EuropeAid.

Contact

Commission culture de CGLU - Présidence
Institut de Cultura – Ajuntament de Barcelona
la Rambla 99, E-08002 Barcelona
Catalogne - Espagne
agenda21cultura@bcn.cat
Tel. +34 933 161 009 - Fax +34 933 161 020